

Objet : Déclaration Annuelle de Programme (APS) No: APS-WATIH-923
Titre de l'opportunité : Réponse rapide à la Covid-19 au Sahel (Burkina Faso & Niger)
Date d'émission : 22 Décembre 2020
Date limite pour les questions : 28 février 2021 à 17 h 00, Heure de l'Afrique de l'Ouest (GMT +1)
Date limite des soumissions : 31 mars 2021 à 17h00, Heure de l'Afrique de l'Ouest (GMT +1)

L'activité West Africa Trade and Investment Hub (ci-après dénommée « le Trade Hub ») financée par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (EOI) des candidats éligibles pour financer un programme intitulé *Covid-19 Réponse rapide au Sahel (Burkina Faso et Niger)*. Pour être éligible à cette subvention, le candidat doit satisfaire aux conditions d'éligibilité détaillées dans la section C de l'APS. Les subventions seront faites aux candidats éligibles et responsables qui soumettent des manifestations d'intérêt, et par la suite, des propositions complètes qui répondent le mieux aux objectifs du programme et aux critères d'évaluation respectivement énoncés dans les sections A et E dans la pièce jointe 1. Seuls les candidats ayant soumis des Manifestation d'Intérêt approuvées par le Trade Hub seront invités à soumettre des propositions complètes.

Pour cette APS, « Bénéficiaire » est synonyme de « Réciendaire ». Les candidats éligibles désirant soumettre une Manifestation d'Intérêt sont encouragés à lire attentivement cette opportunité de financement pour comprendre a) le type de programme recherché ; b) l'EOI et les exigences de soumission de la demande complète ; et c) le processus d'évaluation. Il en est de la responsabilité du demandeur de s'assurer qu'il a reçu l'APS en ligne dans son intégralité. Le Trade Hub n'assumera aucune responsabilité pour les erreurs de données résultant du processus de transmission ou de conversion.

Chaque candidat doit soumettre sa Manifestation d'Intérêt à l'aide du formulaire disponible à l'adresse <https://smart.fluxx.io/apply/watihcovid>. Le formulaire exige que chaque candidat fournisse des informations générales sur son organisation, les coordonnées de son représentant autorisé et du point focal du projet, ainsi qu'une description résumée de son activité proposée pour examen initial par le Trade Hub, y compris le montant estimé qu'il demande au Trade Hub dans le financement des subventions et le montant qu'il fournira en effet de levier / partage des coûts. En ce qui concerne ce dernier point, veuillez noter l'exigence minimale de correspondance 1 : 1 (une correspondance allant jusqu'à 5 : 1 ou plus est préférable). Une fois le formulaire EOI soumis, une notification apparaîtra à l'écran confirmant qu'il a été reçu par le Trade Hub.

Si vous rencontrez des difficultés à soumettre une Manifestation d'Intérêt, veuillez contacter le service des subventions du Trade Hub à l'adresse grants@westafricatih.com. Toute orientation fournie à un candidat par le département des subventions ou par tout membre du personnel du Trade Hub avant la soumission de l'Manifestation d'Intérêt sera strictement limitée aux problèmes techniques avec SMART uniquement. Après la soumission, le Trade Hub ne contactera que les candidats qui auront soumis une Manifestation d'Intérêt qu'il jugera pratiques pour un développement / négociation ultérieure. Les Manifestations d'Intérêt doivent être reçues au plus tard à la date d'expiration de l'APS indiquée ci-dessus.

Toute question concernant cette APS doit être soumise par écrit à grants@westafricatih.com. L'émission de cette APS ne constitue pas un engagement d'attribution de la part du Trade Hub et n'engage pas le Trade Hub à payer les frais encourus par un candidat potentiel lors de la préparation / soumission de commentaires, de questions, d'une EOI ou d'une candidature complète. Tous les frais de préparation / soumission sont à la charge du candidat. Chaque déclaration d'intérêt et demande complète soumise est à la charge du demandeur.

Merci de l'intérêt que vous portez à cette opportunité.

Cordialement,



Michael Clements
Chef de parti
West Africa Trade and Investment Hub

Pièces Jointes

Pièces Jointe 1 : Déclaration Annuelle de Programme (APS)

Pièces Jointe 2 : Modèle de Soumission d'EOI

Pièces Jointe 3 : Tableau des Indicateurs de Performance du Trade Hub

Pièces Jointe 4 : Guide sur l'Intégration des Femmes et des Jeunes pour les Candidats

Pièces Jointe 5 : Politique de Levier et de Contribution en Nature du Trade Hub

Pièces Jointe 6 : Dispositions

Pièces Jointe 7 : Certifications

Pièce Jointe 1: Déclaration Annuelle de Programme (APS)

A. DESCRIPTION DU PROGRAMME

1. Objectif

Le Trade Hub a pour but de promouvoir et de développer les opportunités d'emploi, de commerce et d'investissement à la fois dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et sur les marchés internationaux. Cette APS se focalise spécifiquement sur l'atteinte de cet objectif au Burkina Faso et au Niger dans le contexte de Covid-19.

2. Contexte

Le Trade Hub financé par l'USAID est un projet quinquennal de promotion du commerce et de l'investissement visant l'amélioration de la productivité, de la rentabilité et de la compétitivité du secteur privé en Afrique de l'Ouest. En co-investissant avec le secteur privé et d'autres organisations à travers son financement, le Trade Hub veut stimuler les investissements supplémentaires du secteur privé et la croissance dans des secteurs stratégiques, notamment l'agriculture, les services commerciaux, l'approvisionnement en eau/assainissement et hygiène, et l'industrie légère.

L'une des priorités actuelles du Trade Hub est de soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) d'Afrique de l'Ouest vulnérables à la pandémie du coronavirus (Covid-19) - une crise de santé publique qui devrait avoir le plus grand impact économique depuis la Grande Dépression. La pandémie a gravement touché tous les secteurs sociaux et économiques, notamment le secteur agricole. En Afrique, les modèles économiques prévoient une chute de la croissance économique de nombreux pays, affectant négativement la production et la consommation, perturbant les chaînes d'approvisionnement et restreignant les investissements du secteur privé, compromettant ainsi des millions de moyens de subsistance et réduisant les gains économiques enregistrés par de nombreux pays africains au cours des dernières décennies.

Bien que l'impact réel de la Covid-19 sur les économies du Burkina Faso et du Niger ne soit pas encore connu, il est cependant certain que la pandémie devrait avoir un impact négatif sur la croissance. Les premières estimations prévoient une contraction du PIB du Burkina Faso de 4%. Au Niger, les secteurs de l'hôtellerie et des transports ont licencié respectivement 70% et 50% de leurs salariés. La demande des ménages a considérablement diminué et les recettes publiques provenant de la collecte des impôts ont été affectées. Outre les impacts à court et moyen terme de la Covid-19, les deux pays ont été confrontés à l'insécurité résultant d'une augmentation de l'extrémisme violent et de l'insécurité alimentaire due à la croissance démographique, au changement et à la variabilité climatiques et aux déficits de production. Environ un tiers des Nigériens et un cinquième des Burkinabè sont confrontés à une insécurité alimentaire chronique. Les niveaux d'insécurité alimentaire aiguë sont particulièrement élevés dans les régions instables bordant le Mali et le lac Tchad.

Grâce à sa facilité de subvention de co-investissement, le Trade Hub co-investira un total de 1,44 M \$ avec le secteur privé pour soutenir des projets pouvant atténuer les impacts financiers et économiques de la pandémie. Ces projets permettront aux entreprises du Niger et du Burkina Faso, notamment les PME, d'accéder à des opportunités de financement qui les aideront à stabiliser leur activité et à assurer une croissance continue pendant et après la pandémie. A cet effet, le Trade Hub acceptera les manifestations d'intérêt (EOI) du secteur privé dans le cadre d'un processus d'examen rapide. Les candidats soumettant des EOI jugés pratiques pour un développement / négociation ultérieure seront invités à co-crée une candidature complète avec l'équipe du Trade Hub pour un projet de co-investissement pouvant conduire à une subvention d'une valeur comprise entre 100.000 USD et 500.000 USD. Les candidats doivent démontrer l'engagement d'une contribution financière pour la mise en œuvre de l'activité de subvention d'au moins égale 1 :1 (avec des ratios de levier plus élevés de préférence) du financement demandé au Trade Hub. Le Trade Hub peut permettre que ces co-investissements soient programmés plus tard dans la période de performance du projet, une fois que les marchés et le commerce se sont remis de la crise. Les co-investissements devraient cibler les secteurs suivants:

- Agriculture
- Ago-Pastorale
- Finance & Investissement (banques, cabinets de conseil, Capitaux privés, etc.)

- Informatique
- Fabrication
- Transport
- Énergie renouvelable

Les candidatures issues de diverses zones géographiques, secteurs et chaînes de valeur agricole sont les bienvenues conformément aux objectifs énoncés dans la section ci-dessous. Cependant, les acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans les chaînes de valeur ciblées (niébé, volaille et bétail) qui sont actifs dans les zones RISE 2 de l'USAID Sahel (Centre Nord et Est au Burkina Faso et Tillabéri, Maradi et Zinder au Niger) seront prioritaires.

3. Objectifs

Les principaux objectifs du Trade Hub pour sa réponse Covid-19 sont les suivants :

- 1) Garantir l'accès au financement pendant la crise de la Covid-19
- 2) Maintien de l'emploi pendant la crise de Covid-19
- 3) Tirer parti du secteur privé dans la réponse à la Covid-19

Objectif 1: Garantir l'accès au financement pendant la crise de la Covid-19

La situation actuelle fait état d'un accès limité aux investissements et au fonds de roulement pour les nouveaux projets ou les expansions et pour soutenir les opérations en cours face aux perturbations des flux de trésorerie liées à la Covid-19. Pratiquement toutes les entreprises d'Afrique de l'Ouest font face à une difficulté de trésorerie et les institutions financières hésitent à accorder des crédits aux entreprises en difficulté sans une certaine forme de mitigation des risques.

En conséquence le Trade Hub propose :

- Des Subventions de réduction de risques (première perte) aux institutions financières pour accroître la disponibilité du fonds de roulement pour les petites et moyennes entreprises.
- Des Subventions aux entreprises qui aident des entreprises à restructurer des lignes de financement en difficulté ou à obtenir de nouvelles lignes de financement pour soutenir leurs opérations.

Objectif 2: Maintien de l'emploi pendant la crise de Covid-19

Combinés à la diminution de la demande et des revenus résultant de l'arrêt des activités du fait de la Covid-19 et les variations des choix des consommateurs sur le marché en termes de types de produits, les entreprises doivent également faire face à des coûts accrus pour mettre en œuvre de nouvelles dispositions sanitaires pour la protection de leurs employés et leurs clients. Les entreprises ont déjà pris, ou devront prendre, des décisions difficiles liées à la réduction de leurs personnels et de leur rémunération ou potentiellement à la fermeture totale.

En conséquence le Trade Hub propose :

- Subventions aux entreprises pour l'équipement et / ou la formation professionnelle adéquate pour passer à de nouveaux types de production afin de maintenir leurs mains d'œuvre / employés.
- Des subventions aux entreprises pour opérer des changements physiques et opérationnels dans leurs activités et processus qui leur permettront fonctionner en toute sécurité dans un contexte de capacité réduite.
- Des subventions aux entreprises pour permettre aux entreprises de maintenir d'importante main d'œuvre qualifiée et / ou d'importantes opérations d'approvisionnement pendant une période limitée.

Objectif 3: Tirer parti du secteur privé dans la réponse à la Covid-19

D'importantes pénuries en matière d'approvisionnement aussi bien pour les fournitures et services médicaux essentiels que pour les intrants agricoles et les denrées alimentaires de base ont été entraînées par les fermetures de frontières et les restrictions à l'exportation.

En conséquence le Trade Hub propose :

- Des subventions aux organisations et entreprises pour développer les entreprises engagées dans la réponse directe à la Covid-19, y compris dans des domaines tels que la production de vêtements médicaux / EPI.
- Des subventions aux entreprises qui fournissent des produits agricoles et autres qui font l'objet de pénurie sur les marchés locaux et régionaux en raison des impacts de la Covid-19.

Les candidats doivent proposer des activités et des solutions qui :

- Répondent à au moins un des trois objectifs cité ci-dessus
 - Aident à atténuer l'impact économique et financier de la pandémie Covid-19
 - Mettent en œuvre de manière pratique et rapide des solutions pour assurer la continuité des opérations
 - Offrent un co-investissement d'au moins 1:1 utilisant un financement privé. (*Remarque* : les co-investissements avec un ratio de levier allant jusqu'à 5:1 ou plus sont préférables.)
 - Sont à la recherche de subventions comprises entre 100 000 \$ et 500 000 \$ pour des projets qui sont de préférence mis en œuvre sur une période de 12 mois afin de réduire rapidement l'effet de Covid-19.
- ❖ Veuillez noter que la durée des subventions accordées dans le cadre du présent APS est soumise aux exigences du programme et à négociations. De plus, la date de début de tout financement résultant de cette APS sera indiquée dans l'accord de subvention, mais tous les l'accord de subvention devraient être approuvés et signés d'ici la fin août 2021.

Pour être considéré comme une entreprise potentiellement apte à la subvention, le soumissionnaire doit répondre aux critères d'éligibilité tels que décrits à la section C.1: Candidats éligibles.

4. Activités Illustratives

Les exemples illustratifs d'organisations et d'activités pouvant être soutenues par le Trade Hub à travers cet APS comprennent :

Garantir l'Accès au Financement Pendant la Crise de Covid-19

- Un fonds de capital-risque ou de capital-investissement fournissant des capitaux essentiels pour financer l'innovation, la création de valeur et les plans d'expansion des PME. Ce fond peut être à la recherche d'une subvention de mitigation des risques auprès du Trade Hub et multiplier son portefeuille d'investissements pendant Covid-19.
- Un investisseur intéressé par des investissements de prise de capital ou en dette avec le Trade Hub et visant un appui technique aux entreprises touchées par la Covid-19 qui ont besoin d'aide pour débloquer leurs capacités de financement.

Maintien de l'Emploi Pendant la Crise de Covid-19

- Une Entreprise du secteur agro-alimentaire de taille moyenne ou importante qui a été contrainte de licencier des employés dans son usine à Ougadougou / Bobo Dioulasso / Niamey en raison du couvre-feu et de la fermeture des marchés survenus au plus fort de la pandémie. Le soumissionnaire souhaite réembaucher des employés licenciés pour redémarrer la production d'aliments pour animaux, d'œufs, de maïs, de riz et de semences à mesure que la demande se normalise et à l'approche de la saison des cultures de 2021.
- Un fournisseur d'équipements d'irrigation à Ougadougou / Niamey dont le marché a été impacté par la pandémie qui souhaite changer son business model en introduisant un système d'irrigation intégré utilisant l'énergie solaire, qui limite le gaspillage d'eau et optimise les rendements des coopératives de producteurs. L'entreprise a besoin d'un co-investissement pour maintenir et embaucher de nouveaux travailleurs afin de poursuivre cette opportunité.

Tirer Parti du Secteur Privé en Réponse à Covid-19

- Une coopérative de couturières qui a confectionné des masques pour le marché de Niamey à partir des morceaux de tissu local qui aimerait étendre sa production pour atteindre un marché plus large au Niger et au Burkina Faso.
- Une entreprise qui souhaite agrandir sa chaîne de fabrication pour la production du gel hydroalcoolique.
- Un horticulteur de la région oasienne d'Agadez / Ouahigouya dont le marché a été impacté négativement par les fermetures de routes au plus fort de la Covid-19. Le producteur souhaite reprendre son marché à Niamey / Ouagadougou et nécessite un co-investissement pour redynamiser son réseau de producteurs
- Un producteur d'aliments pour animaux / semences à Niamey impacté par la Covid-19 qui aimerait rouvrir son réseau de distribution de vendeurs dans les zones rurales de Tillabéri, Maradi et Zinder pour fournir aux agriculteurs / agropasteurs les intrants dont ils ont besoin pour la prochaine saison de semis.

5. Législation d'Autorisation

Les subventions sont autorisées conformément aux conditions et dispositions du contrat établi entre Creative Associates "Creative" et l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID).

6. Informations Complémentaires

- a. **Exigences de Suivi** : Les bénéficiaires potentiels devront préciser comment feront-ils le suivi et la mesure de l'impact de l'activité proposée, notamment quelles seront les ressources nécessaires recueillies et reportées sur la base d'indicateurs définis conformément au plan de suivi et d'évaluation des activités du Trade Hub. (Voir Pièce jointe 3: Tableau des Indicateurs de Performance du Trade Hub)
- b. **Genre** : Les activités menées dans le cadre du Trade Hub visent à réduire les disparités entre les sexes en matière d'accès aux investissements et des avantages qui y sont liés. À cette fin, les bénéficiaires potentiels devront décrire comment leurs activités augmenteront l'accès aux technologies pour améliorer la production, élargir et améliorer les compétences des femmes et leur accès à des emplois mieux rémunérés. La priorité sera accordée aux organisations qui auront potentiellement le plus gros impact en termes de création d'opportunité pour les femmes.

S'ils sont sélectionnés pour soumettre une candidature complète, les organisations devront participer à la formation sur le genre fournie par le projet et travailler avec le personnel du projet pendant la phase de co-création afin de garantir que le genre soit correctement pris en compte dans la proposition. (voir Pièce Jointe 4: Guide sur l'Intégration des Femmes et des Jeunes pour les Candidats).

- c. **Jeunesse** : En plus de promouvoir l'égalité des sexes, le Trade Hub promeut également fortement l'intégration d'une population de jeunes, croissante au sein de la population active (âgés de 15 à 29 ans). Les candidats doivent décrire comment les jeunes bénéficieront de la subvention et seront un vecteur pour une croissance durable. La priorité sera donnée aux candidats qui incluent des éléments pour promouvoir la formation professionnelle et les programmes de stages, offrent une formation technique pour faciliter l'intégration des jeunes et / ou ciblent les investissements du secteur privé pour répondre à la demande de main-d'œuvre des jeunes. (Voir la Pièce Jointe 4: Guide sur le Genre et l'Intégration des Jeunes pour les Candidats).
- d. **Considérations Environnementales** : Toutes les activités mises en œuvre dans le cadre du Trade Hub doivent être conformes aux règles du 22 CFR 216 sur la conformité environnementale. Veuillez-vous référer aux liens suivants pour plus d'informations :

Informations de base sur la conformité environnementale :

https://www.usaid.gov/our_work/environment/compliance

Informations sur la manière dont l'Agence assurera la cohérence et la conformité environnementales dans la conception et la mise en œuvre lorsque cela est requis par les règles du 22 CFR 216 (ADS 204):

<http://www.usaid.gov/who-we-are/agency-policy/series-200>

- e. **Nationalité d'Origine** : Les bénéficiaires seront tenus d'acheter tous les produits et services conformément à 22 CFR 228 « Règles sur les achats de produits et services financés par les fonds du programme fédéral de l'USAID ». La source autorisée pour les achats est le code géographique 937, ce qui signifie que les produits et / ou services peuvent être achetés aux États-Unis, dans le pays destinataire et dans des pays en développement autres que les pays avancés, à l'exclusion de tout pays établi comme source interdite.

Voir ADS 310 pour plus de détails (<https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1876/310.pdf>).

- f. **Bénéfice / Revenu** : Les bénéficiaires doivent comptabiliser tous les revenus générés dans le cadre de la mise en œuvre d'une subvention, conformément au paragraphe 2 CFR 200.307 (ou à la disposition standard intitulée revenus du programme pour les organisations non américaines). Les revenus générés par la mise en œuvre d'une subvention seront ajoutés à l'activité. Selon 2 CFR 200.80, le revenu du programme signifie le revenu brut directement généré par le bénéficiaire dans une activité soutenue dans le cadre ou à la suite de la subvention (voir exclusions dans 2 CFR 200.307 (f) et (g)). Les revenus du programme incluent, la liste n'est pas exhaustive, les revenus provenant des frais pour services rendus, l'utilisation ou la location de biens immobiliers ou personnels acquis dans le cadre de la subvention en cours, la vente de produits ou d'articles fabriqués dans le cadre de la subvention, les droits de licence et les redevances sur les brevets et les droits d'auteur, le capital et les intérêts sur les emprunts contractés avec les fonds reçus du Trade Hub. Les intérêts générés sur les avances de fonds provenant du Trade Hub ne constituent pas un revenu de programme. Sauf disposition contraire des lois fédérales, des règlements ou des conditions de subvention, le revenu tiré d'un programme ne comprend pas les remboursements, les crédits, les escomptes et les intérêts générés sur ces montants. Voir aussi la 2 CFR 200.407.

B. INFORMATIONS SUR LES SUBVENTIONS

1. Processus de Candidature

Un candidat intéressé par cette opportunité doit soumettre une Manifestation d'Intérêt (EOI) par voie électronique au Trade Hub en utilisant le formulaire disponible à l'adresse <https://smart.fluxx.io/apply/watihcovid>. Le formulaire demande au candidat de fournir des informations générales sur son organisation, les coordonnées de son représentant autorisé et du point focal du projet, ainsi qu'une description résumée de son projet proposé pour examen initial par le Trade Hub, y compris le montant estimé qu'il demande au Trade Hub et le montant qu'il co-investira dans l'effet de levier / le partage des coûts.

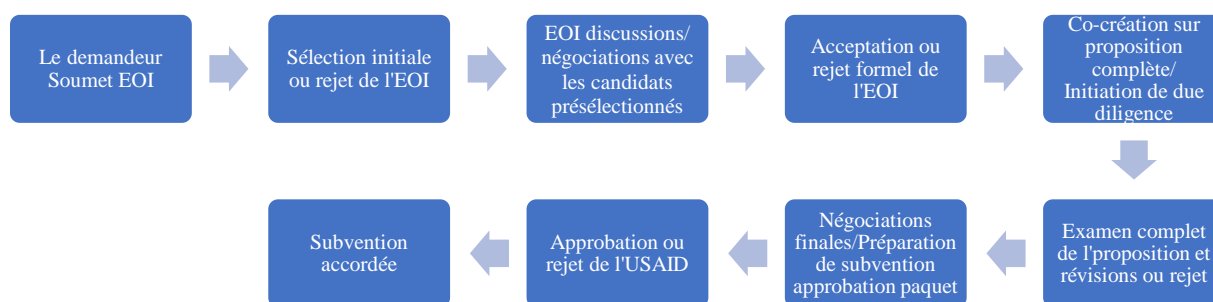
Les soumissions de EOI seront reçues de façon continue de la date d'émission jusqu'à la date de clôture indiquée sur la page de couverture de cet APS. Le Trade Hub ne contactera que les candidats qui soumettent des EOI répondants aux critères pour une suite / négociation ultérieures. Par conséquent, les candidats devront s'abstenir de contacter le Trade Hub après leur soumission. Veuillez noter que les Manifestations d'Intérêt soumises après la date de clôture seront marquées « en retard ». Voir la section D.6 relative à la politique du Trade Hub sur les soumissions tardives.

Les soumissions de EOI seront évaluées par le Trade Hub par rapport aux objectifs de la section A.3 et aux critères d'évaluation de la section E.1. Si la Manifestation d'Intérêt d'un candidat est sélectionnée pour un examen plus approfondi, le Trade Hub contactera le candidat pour entamer des négociations et demander des éclaircissements sur le projet proposé. Si, à la suite de ces discussions, le Trade Hub décide que le projet doit être développé plus avant, la EOI sera formellement acceptée et le candidat commencera à co-crée une proposition complète en collaboration avec le personnel technique du Trade Hub. Parallèlement, le Trade Hub demandera des informations (par exemple, des documents d'enregistrement, des états financiers vérifiés) au(x) candidat(s) et exigera des preuves (par exemple, un accord de prêt entièrement exécuté et / ou un engagement d'investissement) de l'institution financière/des institutions financières ou investisseur(s) extérieur(s)—y compris leurs coordonnées— pour terminer son processus de diligence raisonnable avant l'attribution et déterminer la viabilité du candidat en

tant que bénéficiaire et partenaire de co-investissement. Cela aidera également à éclairer une évaluation finale préalable à l'attribution qui déterminera le mécanisme d'attribution approprié.

Le début de la co-création et la rédaction de la proposition complète ne constitue pas un engagement de financement de la part du Trade Hub. Une fois qu'une demande complète est reçue du candidat, elle sera à nouveau évaluée par rapport aux objectifs de la section A.3 et aux critères d'évaluation de la section E.1. Après les évaluations et les révisions nécessaires de la demande, le Trade Hub travaillera avec l'USAID pour prendre une décision finale sur l'attribution ou non d'un accord de subvention.

Le graphique ci-dessous illustre le processus de pré-attribution du Trade Hub, de la soumission à l'EOI au financement :



2. Estimation des Fonds Disponibles et Nombre de Financement Envisagées

Sous réserve de la disponibilité des fonds, le Trade Hub prévoit de délivrer jusqu'à 7 financements dans le cadre de cet APS. Le montant total estimé du financement disponible est de 1 400 000 \$ USD. La valeur de chaque financement se situe entre 100 000 \$ USD et 500 000 \$ USD. Étant donné que le montant d'un financement est sujet à négociation, le montant du financement final négocié peut ou non se situer dans cette fourchette. En outre, le Trade Hub n'est pas obligé de délivrer des subventions à concurrence du montant des fonds disponibles.

Le Trade Hub se réserve le droit de financer une ou aucune des propositions soumises contre des Manifestations d'Intérêt approuvées.

3. Période de Performance

La durée des subventions accordées dans le cadre de l'APS est soumise aux exigences du programme et aux négociations. En outre, la date de début de tout financement résultant de cette APS sera indiquée sur l'accord de subvention qui fera l'objet de signature, mais tous les accords de financement devraient être approuvés et signés d'ici la fin août 2021.

4. Mécanismes d'Attribution de Subventions

On s'attend à ce que toutes les subventions accordées dans le cadre de cet APS soient basées sur les performances et disposent d'un moyen de suivi approprié pour les étapes convenues. Ces étapes seront déterminées en collaboration avec l'organisation avant la signature de l'accord de subvention. Cependant, le mécanisme d'attribution final du Trade Hub reposera sur l'évaluation du risque de l'organisation avant l'octroi de la subvention. Si l'évaluation du Trade Hub identifie des faiblesses ou des insuffisances mettant en cause la capacité de l'organisation à gérer une subvention, le Trade Hub peut choisir de retirer l'organisation de cette possibilité de financement ou de choisir un mécanisme plus approprié pour la capacité financière, administrative et opérationnelle actuelle de l'organisation.

C. INFORMATIONS D'ÉLIGIBILITE

1. Candidats Eligibles

Pour être éligible à une subvention dans le cadre de la présente opportunité de financement, le Trade Hub acceptera des candidatures provenant des organisations suivantes :

- a. Entreprises du secteur privé : Entreprise locale ou internationale
- b. Organisations étrangères (appelées ONG non américaines) : organisations à but non lucratif ou à but lucratif répondant à la définition donnée dans le 2 CFR 200.47.
- c. Associations à but non lucratif : Organisations répondant à la définition du 2 CFR 200.70.
- d. Organisations à but lucrative

Les entités gouvernementales ne peuvent pas postuler.

De plus, l'organisation doit être en conformité avec toutes les réglementations civiles et fiscales applicables, y compris mais sans s'y limiter, les lois et statuts locaux pertinents. Au lieu d'un numéro d'accréditation officiel nationale ou registre de commerce, le bénéficiaire peut apporter la preuve de ses efforts pour obtenir cette accréditation nationale, une dispense d'accréditation ou indiquer les raisons pour lesquelles une telle accréditation n'est pas facultative ou réalisable.

2. Partage des Coûts/Effet de Levier

Un partage des coûts / un effet de levier est requis dans le cadre de cette opportunité de financement.

Toutes les subventions doivent inclure le partage des coûts / l'effet de levier des ressources, des actifs, des capacités et de l'expertise du secteur privé. La valeur des ressources, des actifs, des capacités et de l'expertise du secteur privé (en espèces et en nature) qui ont contribué à la mise en œuvre de l'activité de subvention doit au moins être égale (1 : 1) aux ressources monétaires fournies par le Trade Hub; cependant, les co-investissements avec un ratio d'endettement allant jusqu'à 5: 1 ou plus sont préférés. Il est fortement encouragé que les entreprises / organisations proposent des ressources, des actifs, des capacités et une expertise du secteur privé qui dépassent le minimum de correspondance 1 : 1. À ce titre, les projets proposés qui dépassent le minimum de correspondance 1 : 1 seront priorisés..

Le partage des coûts / l'effet de levier peut être structuré en subventions (c'est-à-dire commençant trois à six mois après l'octroi de la subvention) lorsque les marchés se rétablissent et que les échanges reprennent.

Les coûts partagés ou l'effet de levier peuvent être en espèce (cash), des réductions de taux, des services, des contributions matérielles ou des contributions de tiers, tels que des prêts d'une banque, ou d'investisseurs en actions auprès d'institutions financières, ou une combinaison de ceux-ci. Les autres sources de financement du gouvernement américain ne sont pas acceptées dans le cadre de partage des coûts ou de levier. Voici des exemples de contributions en nature pouvant être comptabilisés :

- Produits de base ;
- Utilisation de la formation ou d'autres installations spécifiques nécessaires à la mise en œuvre d'un programme ;
- Valeur du temps donné par les consultants techniques ou les employés de l'entreprise dont le travail et l'expertise sont nécessaires à un projet ;
- Valeur des salaires du personnel affecté à un projet ;
- Technologie, communications et biens immobiliers ;
- Droits de propriété intellectuelle ; ou
- Licences.

En déterminant si les ressources et les contributions du secteur privé peuvent ou non contribuer à la satisfaction de l'exigence du minimum de 1 :1, le Trade Hub examinera les critères suivants:

Attribution et Additionnalité

- La contribution doit soutenir et faire progresser les objectifs et les activités du projet ;
- La contribution doit reposer sur l'engagement actif du partenaire issu du secteur privé dans la conception et le développement du partenariat ;
- L'utilisation des ressources et des contributions aux activités menées dans le cadre de l'alliance proposée doit être imputable à l'engagement prévu ou réel de l'entité issue du secteur privé avec le Trade Hub ; et
- La fourniture ou l'utilisation des ressources doit être qualitativement et/ou quantitativement différente de ce que l'entité aurait fait en l'absence d'un engagement réel ou anticipé avec le Trade Hub.

Nature et Origine – Les contributions et les ressources doivent être de nature et d'origine privées, provenir d'un partenaire clé et essentiel du partenariat, et provenir d'une ou de plusieurs des sources suivantes :

- Entités privées à but lucratif telles qu'une entreprise, une société ou une firme privée ;
- Des fonds d'investissement ou des institutions financières, y compris des sociétés d'investissement privées, des fonds communs de placement ou des compagnies d'assurance ;
- Des investisseurs privés (particuliers ou groupes) ;
- Les associations commerciales ou industrielles privées, y compris, mais sans s'y limiter, les chambres de commerce et les types d'entités connexes

Proposition de Valeur et Impact sur le Développement – Les ressources et contributions mobilisées auprès du secteur privé devraient, en combinaison avec le soutien fourni par le Trade Hub, fournir au partenariat un avantage comparatif pour obtenir un impact significatif et durable sur le défi de développement ciblé.

Mesurabilité – les ressources et les contributions doivent être des éléments de valeur pouvant être mesurés sous une forme permettant l'évaluation de l'impact de la contribution sur la réalisation des résultats souhaités.

Composition – la plupart des ressources du secteur privé devraient prendre la forme d'espèces, de capitaux propres, avec une lettre d'intention de l'investisseur en actions, ou de capitaux d'emprunt avec une lettre d'engagement de l'institution financière.

Calendrier des Engagements et des Contributions des Ressources du Secteur Privé - La mobilisation, la contribution, la fourniture et/ou l'utilisation des ressources peut avoir lieu à tout moment pendant le développement ou la mise en œuvre du partenariat.

Bien que le partage des coûts et l'effet de levier soient des ressources, des actifs, des capacités et de l'expertise qui ne font pas partie du montant fourni par le Trade Hub, ils sont traités différemment.

- a. L'effet de levier provient strictement du secteur privé, contrairement au partage des coûts ;
- b. Le partage des coûts est contraignant et vérifiable en vertu d'un accord de subvention, mais pas l'effet de levier ;
- c. La détermination de ce qui constitue l'effet de levier est basée sur les objectifs, les considérations et les critères énoncés à l'adresse suivante :

https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/15396/GDA%20APS_APS-OAA-16-000001_2016-2018.pdf.

The determination of what constitutes cost-share is set for at 2 CFR 200.306 and ADS 303.3.10.

Pour plus d'informations, voir la Pièce Jointe 5 : Politique de Levier et de Contribution en Nature du Trade Hub.

3. Limite du Nombre de Soumissions à l'EOI

Une organisation éligible ne peut soumettre qu'une seule EOI. Veuillez noter que la publication de cet APS n'oblige en aucun cas le Trade Hub à payer les frais encourus par un candidat potentiel pour préparer et soumettre une déclaration d'intérêt ou une demande complète ultérieure.

D. INFORMATIONS SUR LA DEMANDE ET LA SOUMISSION

1. Soumission de l'EOI Initial

Dans un premier temps, les candidats intéressés sont invités à soumettre une déclaration d'intérêt à l'aide du formulaire en ligne disponible à l'adresse <https://smart.fluxx.io/apply/watihcovid>. Un lien vers un modèle EOI Microsoft Word intitulé « Modèle EOI (COVID) » est disponible en haut du formulaire en ligne. Le modèle, qui contient des instructions détaillées spécifiques à cet APS, a également été inclus en tant que pièce jointe 2. Le formulaire en ligne ne pouvant pas être enregistré, les candidats sont encouragés à utiliser le modèle MS Word pour préparer leur EOI, copier et coller leur langue finalisée dans le formulaire en ligne, puis cliquez sur « Soumettre ». Une notification apparaîtra alors à l'écran confirmant que la déclaration d'intérêt a été reçue par le système de gestion des subventions du programme, SMART. Le Trade Hub se réserve le droit de rejeter toute manifestation d'intérêt non soumise via le formulaire en ligne dans SMART.

Le Trade Hub acceptera et accordera une attention égale aux déclarations d'intérêt soumises en anglais et en français.

2. Soumission de la Proposition Complète

Pour les candidats qui franchissent le stade de la déclaration d'intérêt, leur demande complète doit être soumise en deux parties distinctes : a) demande technique et b) demande de coût. Pour préparer les deux parties, un candidat doit utiliser les modèles fournis par le Trade Hub, qui fournissent des instructions sur le contenu et le format requis. Un candidat qui ne respecte pas ces instructions risque d'être considéré comme ne répondant pas aux exigences de l'APS et exclu de toute considération ultérieure.

Le Trade Hub acceptera également et accordera une attention égale aux candidatures complètes soumises en anglais et en français.

3. Conseils et Assistance pour la Soumission

Une fois la déclaration d'intérêt d'un candidat acceptée, le Trade Hub peut fournir des orientations au candidat pendant qu'il prépare une demande complète. Lorsqu'une telle orientation est offerte, le rôle du Trade Hub se limite à faciliter le processus de demande, à s'assurer que les activités proposées contribuent aux objectifs du programme énoncés dans la section A et à co-créeer les activités avec le demandeur. La préparation et la soumission effectives des demandes techniques et financières relèvent de la stricte responsabilité du demandeur.

4. Méthode de Soumission

Le Trade Hub ne recevra les Manifestations d'Intérêt que par voie électronique via son système de gestion des subventions en ligne, SMART. Si la déclaration d'intérêt du candidat est acceptée, son représentant autorisé et le point focal du projet recevront un nom d'utilisateur et un mot de passe pour SMART s'ils n'ont pas déjà été enregistrés dans le système. À ce stade, ils pourront utiliser le système pour partager les détails de l'organisation (par exemple, la preuve d'inscription et d'autres documents de diligence raisonnable), accéder aux modèles de demande technique et de coût et soumettre officiellement leurs demandes par voie électronique.

Un demandeur doit conserver dans ses dossiers une (1) copie de sa déclaration d'intérêt / demande complète et toutes les pièces jointes qui l'accompagnent. Si un candidat éprouve des difficultés à soumettre une déclaration d'intérêt ou une demande complète, il doit contacter le service des subventions par courrier électronique à l'adresse (grants@westafricatih.com).

5. Conditions d'Enregistrement pour le Financement du Gouvernement Américain

Pour être éligible à une subvention dans le cadre de cette sollicitation, un candidat non-américain d'une ONG peut être tenu d'obtenir un numéro Duns & Bradstreet (DUNS) valide. Vous trouverez des informations concernant l'enregistrement DUNS sur <http://www.dnb.com/get-a-duns-number.html>. Le programme informera les ONG non américaines des exigences DUNS, le cas échéant. Une ONG américaine candidate doit fournir un numéro DUNS

valide, être enregistré dans le système de gestion des récompenses (SAM) avant de soumettre sa candidature et continuer à maintenir un enregistrement SAM actif avec des informations à jour à tout moment pendant lequel il a: attribuer avec le gouvernement américain ou b) une demande ou un plan à l'étude par le gouvernement américain ou un partenaire d'exécution du gouvernement américain. Vous trouverez des informations concernant l'enregistrement SAM sur: <http://www.sam.gov>.

Si DUNS est requis, le Trade Hub ne délivrera pas de subvention à un candidat tant qu'il n'aura pas satisfait à cette exigence. Comme le processus d'inscription peut prendre plusieurs semaines, les candidats sont encouragés à s'inscrire tôt. Veuillez noter que la réalisation d'une inscription anticipée ne constitue aucun engagement de la part du Trade Hub d'octroyer un financement.

6. Date Limite de Soumission

Les candidats doivent soumettre leur EOI avant la date de clôture indiquée sur la page couverture. Les EOI qui sont soumis en retard risquent de ne pas être examinés. Les soumissions tardives sont marquées comme «en retard».

7. Restrictions de Financement

Un candidat qui reçoit une subvention en vertu de la présente APS est responsable de s'assurer qu'il n'encourt que des coûts post-adjudication qui ont été approuvés et jugés admissibles, attribuables et raisonnables par le Trade Hub lors des négociations préalables à l'attribution. En outre, le Trade Hub ne remboursera pas au candidat retenu les frais encourus avant la date à laquelle il signe un accord de subvention avec le Trade Hub.

8. Questions et Réponses

Toute question concernant cette APS doit être soumise par écrit à grants@westafricatih.com. Toutes les questions doivent être reçues au plus tard à la date limite pour les questions / clarifications indiquée dans le courrier accompagnant le présent APS. Les réponses aux questions reçues avant cette date limite peuvent être fournies à tous les candidats potentiels au moyen de modifications périodiques de la APS.

Toute information relative à cet APS qui est fournie à un candidat potentiel peut être fournie à tous les autres candidats potentiels en tant qu'amendement à l'APS à condition que : a) il soit tenu de soumettre une EOI et/ou b) son exclusion serait préjudiciable à tout autre candidat potentiel.

E. INFORMATIONS RELATIVES A L'EXAMEN DES DEMANDES

1. Critères

Chaque EOI reçue à la date de clôture sera initialement examinée par rapport aux objectifs énoncés à la section A.3, aux critères d'éligibilité décrits dans la « section C. Informations sur l'admissibilité » et aux critères d'évaluation ci-dessous. Les EOI qui ne répondent pas de manière adéquate à au moins un de ces objectifs et aux critères d'éligibilité et d'évaluation risquent d'être retirées de toute considération. Les EOI incomplètes seront jugées non recevables et ne seront pas prises en compte pour les étapes suivantes, dont celle de la co-création.

Les demandes complètes soumises par des candidats déclarés éligibles et recevables qui avanceront au-delà du stade de la EOI seront examinées conformément aux critères énoncés ci-dessous :

No.	La Description	Points
1	Expérience Pertinente d'Investissement Les points attribuées seront basées sur la capacité démontrable du candidat à exploiter une entreprise de manière durable. Les éléments suivants seront pris en considération : 1) la santé financière de l'entreprise avant la Covid-19, 2) années d'expérience et d'expérience dans le secteur, 3) la base de clients (actuelle et antérieure à la Covid-19) et 4) nombre d'investissements effectués au cours des 10 dernières années.	0-10%

2	Disponibilité à Mettre en œuvre Les points attribués seront basés sur la mesure dans laquelle le projet de co-investissement est pratique et peut être mis en œuvre rapidement pour réduire l'impact de Covid-19, en particulier en ce qui concerne le maintien des opérations commerciales, la préservation des emplois et l'investissement dans des activités pouvant générer nouvelles activités économiques.	0-20%
3	Mobilisation de Capitaux Privés Les points attribués seront basés sur le montant de l'effet de levier proposé. Tous les candidats doivent démontrer un levier financier substantiel d'au moins un ratio de 1: 1. Les activités avec des ratios d'endettement plus élevés sont fortement préférées. Les contributions en numéraires sont préférées aux apports en nature. Par conséquent, plus les contributions en espèces sont élevées, plus la candidature obtiendra une note élevée sur ce critère.	0-20%
4	Conservation et/ou Création d'Emplois Les points attribués seront basés sur l'impact que le projet de co-investissement proposé aura sur les emplois. Les facteurs clés suivants seront pris en considération: <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'emplois maintenus • Proportion d'emplois perdus récupérés et délai nécessaire pour atteindre les niveaux d'emploi pré-Covid-19 • Nombre d'emplois créés • Capacité du candidat à décrire l'impact prévu du projet sur les moyens de subsistance 	0-20%
5	Approche Genre et Jeunesse Les points seront attribués en fonction du niveau de femmes et de jeunes, comme bénéficiaires directs et indirects, qui seront engagés / participeront au projet de co-investissement proposé. En outre, un objectif d'au moins 50% de création d'emplois pour les femmes et 50% pour les jeunes doit être atteint.	0-10%
6	Resilience des PME Les points attribués seront basés sur la capacité du candidat à aborder autant des facteurs clés suivants que possible dans son projet de co-investissement proposé : <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des opérations commerciales des PME entraînant la disponibilité des flux de trésorerie de manière durables • Amélioration des revenus aux niveaux pré-Covid-19 • Promotion de la résilience climatique • Promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle • Fourniture de produits et services médicaux dans le cadre de Covid-19 	0-20%
Score Total		100%

2. Processus d'Evaluation

La EOI/la proposition complète d'un candidat sera examinée par le personnel du programme du Trade Hub afin de s'assurer que les activités proposées contribuent aux objectifs du programme de la section A.3 et aux critères d'évaluation ci-dessus. Au cours de ces examens et co-crédation, le candidat peut être invité à répondre à des questions de clarification et/ou à soumettre une demande complète révisée. Cependant, le Trade Hub se réserve le droit d'accepter une EOI/une proposition complète sans demander des éclaircissements ou des détails supplémentaires.

Le chef du projet ou la personne dûment mandatée prend la décision finale sur toutes les subventions accordées en vertu du présent APS.

3. Conflit d'Intérêt

Tout au long du processus d'évaluation, le Trade Hub prendra toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que le personnel du Trade Hub n'a aucun conflit d'intérêts ou l'apparence d'un tel conflit avec une organisation / individu soumettant une EOI/demande en réponse à cette APS. Une personne est considérée comme ayant l'apparence d'un conflit d'intérêts si cette personne ou son conjoint, partenaire, enfant, ami proche ou parent travaille pour, négocie pour travailler et/ou a un intérêt financier (y compris être membre non rémunéré d'un conseil d'administration) dans toute organisation qui a soumis une EOI/demande d'examen par le Trade Hub. Le personnel du Trade Hub

ne sollicitera ni n'acceptera de pourboires, de faveurs ou quoi que ce soit ayant une valeur monétaire d'aucun candidat.

F. RENSEIGNEMENTS SUR L'ADMINISTRATION DES SUBVENTIONS

1. Avis de subventions

Pour un candidat qui progresse au-delà de l'étape de la EOI, un avis d'intention de co-crédation sera fourni au point focal indiqué dans l'application complète soumise par le candidat potentiellement retenu. **Veillez noter qu'une telle notification ne constitue ne garantit une subvention.** Un candidat qui serait potentiellement retenu doit d'abord démontrer qu'il possède ou a la capacité d'obtenir, les compétences de gestion nécessaires pour appliquer des méthodes de comptabilisation des fonds et autres actifs convenues d'un commun accord. À cette fin, le demandeur peut être tenu de soumettre des informations supplémentaires sur son organisation (par exemple, des statuts ou d'autres documents justifiant le caractère juridique du demandeur ou des personnes clés au sein de son organisation) à des fins de vérification. La décision finale d'une subvention sera subordonnée à la réception en temps voulu des informations demandées et à la réussite du processus de vérification du programme et de la capacité et de l'évaluation des risques avant l'attribution.

Le Trade Hub effectuera l'évaluation de la capacité et des risques pendant la revue de la proposition du candidat avant toute décision de subvention. Les résultats seront utilisés par le Trade Hub pour déterminer la responsabilité et, si une décision est prise de procéder au financement, sélectionner le mécanisme de subvention approprié.

2. Attribution des Subventions

Toute subvention faite dans le cadre de cet APS sera administrée conformément aux dispositions de la pièce Jointe 7.

3. Rapports

Les exigences en matière de rapport (y compris un calendrier de rapport) seront fournies dans l'accord de subvention pour tout financement résultant de ce APS. Les rapports spécifiques requis dépendront du type de subvention et de la durée du projet ; cependant, les exemples peuvent inclure :

- Rapport (s) programmatique (s) trimestriel (s) présentant les réalisations au cours de la période, photos des activités du programme, défis rencontrés pendant la mise en œuvre, activités prévues pour la prochaine période de rapport, etc.
- Rapport programmatique final comprenant les leçons apprises, les succès, tous les impacts obtenus par rapport aux buts et aux objectifs du projet financé, etc.
- Rapports financiers périodiques comprenant les engagements, les dépenses réelles, les fonds restants, etc. ainsi qu'un rapport financier final détaillé.
- Rapports sur les revenus du programme (si nécessaire).

Veillez noter que le paiement final dépendra de la réception et de l'acceptation du rapport financier final et / ou du rapport final du programme par le Trade Hub. Pour les subventions à montant fixe (FAA), le paiement final est également subordonné à l'achèvement de l'étape finale et à l'acceptation de ses livrables / moyens de vérification

Le Trade Hub:

- ❖ Se réserve le droit de co-créditer et de financer une, certaines ou aucune des candidatures reçues.
- ❖ N'utilise pas de personnes, sociétés ou organisations tierces pour faciliter les soumissions de subventions.
 - ❖ Ne facture aucuns frais pour toute soumission de subvention.

Veillez signaler toute activité frauduleuse présumée à grants@westafricatih.com ou hotline@createdc.com.

Pièces Jointe 2 : Modèle de Soumission d'EOI

Cliquer [ici](#) pour *Modèle de Soumission d'EOI*.

Pièces Jointe 3 : Tableau des Indicateurs de Performance du Trade Hub

Cliquer [ici](#) pour *Tableau des Indicateurs de Performance du Trade Hub*.

Pièces Jointe 4 : Guide sur l'Intégration des Femmes et des Jeunes pour les Candidats

Cliquer [ici](#) pour *Guide sur l'Intégration des Femmes et des Jeunes pour les Candidats*.

Pièces Jointe 5 : Politique de Levier et de Contribution en Nature du Trade Hub

Cliquer [ici](#) pour *Politique de Levier et de Contribution en Nature du Trade Hub*.

Pièces Jointe 6 : Dispositions

Dispositions Générales pour les Organisations Non Gouvernementales Américaines

<https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/303maa.pdf>

Dispositions Générales pour les Organisations Non Gouvernementales Non Américaines

<https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/303mab.pdf>

Dispositions Générales pour les Subventions à Montants Fixes les Organisations Non Gouvernementales

<https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/303mat.pdf>

Pièces Jointe 7 : Certifications

A. CERTIFICATION DE PREVENTION DE CONFLITS D'INTERETS

Lors de la signature d'un accord de subvention avec le Trade Hub, le représentant autorisé d'un candidat retenu devra également signer une certification attestant que l'entité qu'il représente (le bénéficiaire) n'a aucun conflit d'intérêts en rapport avec la subvention. Ces conflits comprendraient, par exemple:

- Relations personnelles ou professionnelles avec des entités qui pourraient bénéficier directement de la subvention ;
- Relations personnelles ou professionnelles avec d'autres membres du personnel impliqués dans l'administration de la subvention ;
- Relations personnelles ou professionnelles avec des représentants du gouvernement qui peuvent avoir une influence ou une supervision sur des questions directement liées de la subvention ;
- Occuper des postes formels ou informels dans des organisations qui seraient pertinentes pour la subvention ;
- Détenir tout intérêt financier dans toute entité qui serait touché par la subvention.

En vertu des actions du bénéficiaire dans l'exécution de la subvention, la certification du représentant autorisé affirmera qu'il s'efforcera de s'assurer que les conflits d'intérêts ou leur apparition ne surviennent pas, sachant que de tels conflits d'intérêts surviendraient lorsqu'il y a des situations dans lesquelles le bénéficiaire est impliqué dans de multiples intérêts (financiers, personnels ou autres) qui pourraient être considérés comme corrompant la motivation de lui-même ou du bénéficiaire dans l'exercice de ses fonctions liées à la subvention.

Si de tels conflits réels ou perçus surviennent, la certification du représentant autorisé affirmera que le bénéficiaire informera immédiatement le chef de projet pour discuter de la question.

B. AUTRES CERTIFICATIONS

Lors de la signature d'un accord de subvention avec le Trade Hub, le candidat retenu devra signer les *Certifications, Assurances, Déclarations et Autres Déclarations du Bénéficiaire* référencées ici : <https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1868/303mav.pdf>.